

#### Vœux

L'année 2023 aura à nouveau été marquée par des événements dramatiques et éprouvants. La guerre déclenchée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine et les opérations militaires menées sur Gaza, en réponse à l'attaque du mouvement terroriste islamiste Hamas, font tous les jours de nouvelles victimes, malgré l'action des Nations Unies, pour rétablir la Paix.

L'inflation qui découle notamment de cette situation internationale nécessite des choix politiques en faveur des solidarités, afin que toutes les familles de notre ville puissent passer le mieux possible ces moments difficiles. C'est le cas par exemple pour la tarification de nos cantines, que nous parvenons à maintenir stable malgré l'augmentation importante des coûts pour la municipalité.

A Saint-Nazaire, nous pouvons compter sur un tissu associatif dense. En retour, ces associations très mobilisées, savent qu'elles peuvent et pourront compter sur les élu.es majoritaires du groupe « Pour Saint-Nazaire » pour les aider à maintenir leurs interventions indispensables sur notre territoire. Au fil de son histoire, Saint-Nazaire a su se construire un état d'esprit fraternel, solidaire et accueillant. En 2024, nous continuerons de faire vivre cet état d'esprit à travers nos politiques publiques et par l'organisation de nos grands événements festifs, populaires et gratuits.

Toute la majorité municipale vous souhaite une bonne année 2024.

#### Proximité

Les politiques de Proximité doivent contribuer à l'amélioration de la prise en compte des demandes et des réponses apportées aux habitant.es et aux usager.ères de nos services. Il ne s'agit pas d'une posture mais bien d'un principe qui guide notre action et nos dispositifs. C'est pourquoi, la majorité municipale a considéré, depuis le début de ce mandat, que la mobilisation de 7 adjoint.es au Maire de quartiers et leurs interventions régulières au sein de leurs secteurs à travers le contact avec la population, l'accueil des habitant.es auprès de leurs permanences et l'écoute sur les problèmes du quotidien relevaient d'une priorité absolue. Elles et ils sont les représentant.es du Maire dans leurs quartiers et restent disponibles pour faciliter le lien, entre les habitant.es qui les sollicitent et les services de la Ville et de l'agglomération.

Par ailleurs, de nombreux outils existent qui permettent d'alerter, de saisir et/ou d'adresser des besoins d'intervention notamment sur l'espace public. En effet, qu'il s'agisse du dispositif de l'accueil téléphonique permettant de « signaler un problème sur l'espace public » ou de la possibilité de formuler des demandes sur le site de la Ville via la rubrique « mesdemarches.fr » ou l'application « Monagglufacile », nombreux sont les usager.ères qui se saisissent de ces dispositifs pour solliciter les services afin de régler une anomalie, un désordre ou un danger sur nos espaces. Nous souhaitons les remercier pour cette vigilance du quotidien et rappeler l'importance de cette participation à notre cadre de vie.

Pour autant, il faut poursuivre l'amélioration de nos dispositifs et renforcer encore davantage la façon dont la Ville prend en compte l'ensemble des demandes qui lui parviennent; il s'agit d'un enjeu important de cette politique publique, qui doit répondre à notre volonté de consolider cette évolution et affirmer cette préoccupation pour les mois et les années à venir, en restant au plus près des habitant.es et de leur environnement. Cette attention portée par la majorité municipale et mise en œuvre par les services de nos administrations est régulièrement évoquée lors de nos rencontres avec les habitant.es et c'est bien le sens de notre action au quotidien. Les rencontres 1 mois 1 quartier, animées par Le Maire en présence de l'adjoint.e de quartier et d'autres élu.es, les réunions publiques régulièrement organisées, les présentations de projets qui rythment la vie de notre Ville et de nos quartiers sont

autant d'occasions de rester en lien et à l'écoute du plus grand nombre. Il nous faudra poursuivre ce travail, l'améliorer, le renforcer car c'est bien à travers ces échanges et ces partages que nous progressons collectivement dans le respect de chacun.

#### Inclusion

Au-delà des strictes obligations réglementaires de la loi du 11 février 2005, les élu.es de la majorité sont particulièrement engagés.es auprès des personnes en situation de handicap. Sur l'année 2023, un grand nombre de réalisations ont vu le jour en respectant trois grandes orientations : changer le regard, construire ensemble la ville inclusive et faire la ville accessible.

Le championnat de France de natation Handisport qui s'est déroulé les 9 et 10 décembre dernier en est un très bel exemple. Tous les moyens matériels et humains ont été mis en œuvre par le club « Handi'Nat Région Nazairienne » et les agent.es de la Ville et de Saint-Nazaire Agglomération pour accueillir cet événement national. Notre accompagnement au développement de l'accessibilité pour toutes et tous passe par la mise en lumière de ce type de manifestation. Cela participe à l'évolution du regard que nous portons sur la notion de handicap et à l'acceptation de la différence.

Le 9 décembre 2022 a eu lieu la cérémonie de lancement de la nouvelle Charte Ville Handicaps qui a été co-construite avec les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité. 70 acteur.rices du territoire, associations ou acteur.rices économiques se sont inscrit.es dans cette mobilisation en fonction de leurs moyens et capacités. Chaque signataire s'engageant sur une, plusieurs ou les 18 actions proposées. La combinaison de toutes les actions possibles contribuera à l'évolution du changement des regards sur les handicaps et à faciliter l'inclusion dans la vie de la cité. Construire ensemble la Ville Inclusive c'est aussi agir pour une insertion professionnelle et durable. Ainsi au sein de la municipalité les agent.es BOE (bénéficiaires d'une obligation d'emploi) représentent 7,52% des effectifs et pour le CCAS 11,67%. Parallèlement, nous poursuivons l'ouverture des appels d'offres des marchés publics qui comportent systématiquement des indications relatives au secteur adapté et protégé, et plus généralement de l'économie sociale et solidaire pour favoriser leur mobilisation. Enfin, la mise en accessibilité progressive des bâtiments municipaux et des espaces publics se poursuit afin d'assurer une véritable continuité dans les déplacements.

#### Prime Pouvoir d'achat

Parmi les mesures de revalorisations salariales annoncées par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, figurait le versement d'une prime exceptionnelle visant à améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuel.les.

Un premier décret du 31 juillet 2023 a organisé le versement de cette prime dans la Fonction Publique d'État et dans la Fonction Publique Hospitalière. Le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 est venu transposer cette mesure dans la Fonction Publique Territoriale et préciser les conditions et modalités de versement de cette prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire.

La Ville de Saint-Nazaire et Saint-Nazaire Agglomération, conscientes des enjeux de pouvoir d'achat pour les agent.es ont fait le choix de verser cette prime selon les modalités définies dans la Fonction Publique d'État et a fait le choix d'appliquer les montants maximums (de 300 à 800 euros en fonction de la rémunération brute des agent.es).

Cette mesure représente pour la ville un coût de 700 000 € et pour l'agglomération un coût de 250 000 €.

### Une maison de l'entreprise : simplifier, épauler, anticiper

Ces trois mots résumant bien l'ambition de la Maison de l'entreprise, qui vient d'ouvrir ses portes à l'entrée de ville, sur l'ancien îlot Willy Brandt, à deux pas de la gare. Simplifier, car la vie d'un.e créateur.rice d'entreprise n'est pas de tout repos et que rien n'est pire que de gâcher une belle idée. L'idée est simple, en rassemblant toutes les structures dédiées aux entrepreneur.euses en un seul site, on en facilite l'accès et chacun travaille ensemble.

Épauler, c'est le sens de ce « guichet unique », qui renseigne et soutient les créateur.rices d'entreprises. Les services présents sont très nombreux : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, services d'appui aux entreprises de la Région, Ouvre-Boîte, APEC... On ne peut tous les citer. C'est une boîte à outils exceptionnelle, qui va monter en puissance.

Anticiper, car cette Maison de l'entreprise s'inscrit dans les défis que notre bassin d'emploi doit relever : accompagner la décarbonation de l'industrie, la mettre au service de la transition écologique, faire émerger des entreprises nativement décarbonées. Ce mouvement doit nous permettre de gagner en résilience, tout en continuant notre diversification.

Saint-Nazaire Agglomération est à l'origine, avec ses partenaires, de ce projet novateur. Une première en Pays de la Loire !

### Une mini-forêt urbaine

Dans le cadre du projet urbain «Saint-Nazaire, ma ville jardin au bord de l'océan», enseignant.es, parents d'élèves, agent.es de la ville et plus de 700 élèves de CP des écoles nazairiennes, se sont donné rendez-vous, sous la pluie, pour planter ensemble la toute première micro-forêt, avec près de 1000 arbres. Un projet qui s'articule autour de 3 grands objectifs qui sont de sensibiliser dès le plus jeune âge aux questions environnementales, d'insérer de nombreux arbres en bordure de quartier en préservant le caractère naturel de ces espaces et d'automatiser la plantation de micro-forêt en ville en renouvelant ce projet chaque année.

Pour les enfants, un souvenir inoubliable qu'ils pourront partager avec leur famille, une fierté d'avoir participé activement à la création de cette micro-forêt qu'ils verront grandir et évoluer tout au long des années à venir. Et pour les agent.es de la collectivité, un moment très particulier et fort avec les enfants, d'échanges et de sensibilisation à leur métier.

### Les 39 élu-es du groupe "Pour Saint-Nazaire"

Ensemble, solidaires et écologistes

### Quand la municipalité privatise nos communs...

La privatisation des communs semble être une constance pour la majorité municipale. Au nom de l'attractivité, des lieux patrimoniaux de notre ville en font les frais. Cette unique ligne directrice qui anime l'équipe en place pose de vraies interrogations.

Ainsi, des projets de restaurants plutôt de haut de gammes sont portés aux quatre coins de notre commune. Ici au **Petit Maroc**, à **Gavy**... ou à **Méan-Penhoët**, cette volonté nous est présentée comme s'il allait de soi qu'une demande forte des habitant.es de Saint-Nazaire était frustrée par un déficit d'offre en matière de restauration. Nous n'en sommes pour notre part absolument pas convaincu.es.

Au lieu de faire un appel à projet, **les belles halles de Méan-Penhoët devraient retrouver leur vocation initiale** : celle d'un marché de quartier digne de ce nom proposant des conditions d'accueil qualitatives pour tous. Ce lieu doit redevenir un commun et un poumon actif de la vie du quartier de Méan Penhoët. Nous nous interrogeons et nous doutons que l'installation d'un restaurant dans ce lieu puisse avoir les mêmes résultats quant au bien vivre ensemble.

À **Gavy** ou au **Petit Maroc**, des associations font des recours à des projets contestés qui sont en total décalage avec un devenir partagé, et donc accepté, avec les habitant.es. Dans les deux cas, ce qui faisait commun est sacrifié à une ambition de compétitivité territoriale. **Ne pas avoir associé en amont les nazairien.nes aux projets d'aménagement de ces quartiers est une faute** originelle de cette majorité.

Les habitant.es du petit Maroc sont attachés à leur quartier qui fait partie de leur identité. Ils et elles en connaissent les charmes mais aussi ses contraintes. Par exemple, ils sont tout comme nous très inquiets des conditions de mobilité envisagées alors qu'il ne se passe souvent pas un mois sans que les ponts soient en défaillance.

**Gavy** était devenu par les volontés successives de François Blanchot, d'Étienne Caux et de Joël Batteux, un commun entièrement dévoué à l'enseignement supérieur.

M. Samzun et sa majorité municipale veulent effacer cette part de notre histoire et proposent ce lieu à l'appétit des promoteurs. Plusieurs associations pointent des enjeux environnementaux non suffisamment pris en compte. Le projet retenu peut paraître séduisant d'un point de vue architectural par exemple, mais en quoi va-t-il répondre aux besoins des nazairien.nes ? Il ne répond qu'à cette politique d'attractivité.

Les différents projets de la majorité n'ont que rarement à voir avec le bien vivre ensemble, pourtant si nécessaire et attendu dans l'ensemble de nos quartiers.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir réponse à tout, mais nous sommes convaincu qu'une autre politique pour Saint-Nazaire est possible.

### Les élu-es Ensemble, Solidaires et Écologistes

*Nous vous invitons à venir au bureau des élu-es de l'opposition - Rez-de-Chaussée bas, aile Est de l'Hôtel de ville, entrée en contrebas de la rampe, en face du square Germaine Lardon. Permanence les mercredis de 14h à 17h et rencontre avec les élu-es sur rendez-vous. 02 40 00 42 10*